

PERMIS B / CODE DE LA ROUTE UNIQUEMENT

Réglementation et organisation

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

Objectif de qualification :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de se présenter et de réussir l'épreuve théorique générales

Objectif pédagogique de la formation :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter aux examens théoriques générales du permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B telle que définie aux articles R221-4 à R221-8 du Code de la Route.

Public concerné et Pré requis :

- Toute personne souhaitant obtenir l'examen du code de la route d'un véhicule de la catégorie B sur la route : particulier, salarié, demandeur d'emploi, être âgé de 17 ans minimum.

L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande de permis de conduire auprès de l'ANTS (<http://ants.gouv.fr>).

Le programme de formation est conforme au référentiel de formation REMC Compétences visées et résultats attendus

Compétences visées et résultats attendus :

L'apprenant doit acquérir les différentes compétences nécessaires pour l'obtention de l'examen théorique générale (conformément à la réglementation).

Programme de formation :

Une formation théorique pour la préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des tests et/ou cours de code sur les différents thèmes de l'examen (règles de circulation, autoroutes et route à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements-dépassements, arrêt-stationnement, visibilité-éclairage, conduite pratique, éco conduite, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation).

Organisation de la formation :

- Partie code de la route : en e-learning (code en ligne) ou en présentiel

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthode active et participative adaptées en auto-école accessible
- Alternance d'exercices concrets, de mise en situation et d'apports théoriques
- Mise en situation de réflexion
- Tests, cours de Code de la route
- Examens blanc Code de la route

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation orale ou écrite (tests de Code conforme à l'ETG, mise en situation conduite)
- Exposé théorique
- Bilan intermédiaire et examen blanc conduite

L'évaluation ETG sanctionnée par un examen

Evaluation finale des acquis théorie sanctionnée par le passage d'un examen.

Dispositif des suivis :

Fiche de suivi

Validation de la formation :

Examen ETG

Validation visée :

Titre du permis de conduire « permis B VL ».

Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR

Autorisation d'enseigner en cours de validité

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE02

Durée : en fonction de l'apprenant

Tarif : 140 € montant net (*)

Agrément dans le département :

- **GARD :** 18 rue Pradier– 30000 NIMES

Equipements :

Salle d'enseignement équipée d'un tableau blanc, écran vidéoprojecteur, internet, véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : seul pendant les heures de conduite

Modalités et délais d'accès (dates de formation, conditions d'inscription, devis, ...) : Nous consulter

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, sous réserve de disponibilités de place, et selon les modalités de prise en charge. (Nous consulter).

Responsable de l'auto-école : Barbara BOLAND

Directeur de l'association : Philippe POURCHET

(*) Association ACEE non soumise à la TVA Article 293.B du CGI



ACEE – Siège social : 106 rue le Corbusier - ZI de Grézan– 30034 NÎMES Cedex 01

Téléphone 04 66 21 04 91 – acee.aes30@yahoo.com

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 Nîmes

Mise à jour le 02/11/2023

Critère 1- 1.2 1

Certifié le 10/07/2023

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : [Actions de formation](#)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

Taux de satisfaction stagiaires pour l'année 2022 : (non renseigné)

Taux de réussite :

83.3 % de réussite pour 24 candidats
Moyenne dans le Gard : 55.1 % (2021)

Documents à nous produire :

- 2 photos d'identité aux normes
 - 2 enveloppes vierges timbrées (formats A4)
 - Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité)
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge
 - Attestation de recensement pour les 16/18 ans
 - Certificat de participation à la journée d'appel (JAP) pour les 18/25 ans-
 - Attestations Caf et Pole emploi
- Règlement ou accord de prise en charge

Contact :

ACEE

Siège : 106 rue Le Corbusier, ZI de Grézan 30034 Nîmes Cedex 01

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 Nîmes

Tél : 04 66 21 04 91

Email : acee.aes30@yahoo.com

Site internet : www.acee-nimes.fr

Siret : 399 085 158 000 75

N° déclaration d'activités :

N° Agrément : I 15 030 0002 0 délivré par le Préfet du lieu de la formation



ACEE – Siège social : 106 rue Le Corbusier - ZI de Grézan – 30034 NÎMES Cedex 01

Téléphone 04 66 21 04 91 – acee.aes30@yahoo.com

Auto-école : 18 rue Pradier 30000 Nîmes

Mise à jour le 02/11/2023
Critère 1- 1.2.2

Certifié le 10/07/2023



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : [Actions de formation](#)